

IAR

une école
décidément
orientée



Propriété de la photo : I.A.R.

GIANCARLO BAGNOD

Enseignant d'Economie rurale au I.A.R. Responsable du secteur d'expérimentation d'Economie rurale et référent dans l'Institut de l'orientation. Il participe au cours de Formation sur l'Orientation organisé par l'Assessorat de l'Education et de la Culture et au projet IRRSAE "Azioni coordinate di rete: sostegno all'autonomia scolastica".

ALBERTO STELLA

"Tutor" de l'aire de professionnalisation et coordonnateur des activités pratiques de l'aire d'approfondissement. Il a participé aux projets communautaires Leonardo et Comenius. Il participe au cours de Formation sur l'Orientation organisé par l'Assessorat de l'Education et de la Culture et au projet IRRSAE "Azioni coordinate di rete: sostegno all'autonomia scolastica".

*L'Institut Agricole Régional,
une école ouverte vers l'extérieur.
Consciente des exigences
du monde du travail,
elle tâche par son curriculum
et ses activités de répondre
au marché qui demande
des professionnels dynamiques
et toujours plus compétents.*



PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

LICENZA MEDIA

ESAME DI AMMISSIONE

1° anno	TRIENNIO
2° anno	DI
3° anno	QUALIFICA

DIPLOMA DI QUALIFICA PROFESSIONALE DI
OPERATORE AGROAMBIENTALE

4° anno	BIENNIO DI
5° anno	POST-QUALIFICA

DIPLOMA DI MATURITA' PROFESSIONALE
AGROTECNICO
e
ATTESTATO DI QUALIFICA PROFESSIONALE DI SECONDO LIVELLO DI
**TECNICO DELLA VALORIZZAZIONE DELLE RISORSE
AGROAMBIENTALI MONTANE:**
Filiera produzioni vegetali
Filiera produzioni animali

Mondo del lavoro

Corsi post-diploma

Università

L'Institut Agricole Régional est une fondation qui a été constituée en 1982 par la Maison Hospitalière du Grand-Saint-Bernard et par la Région Autonome de la Vallée d'Aoste. Son but est de promouvoir le développement et l'essor de l'agriculture valdôtaine tant par des activités d'instruction et de formation professionnelle que par des activités de recherche et d'expérimentation. La fondation gère un Institut Professionnel pour l'Agriculture et l'Environnement, reconnu par la loi, dont le but est la formation de personnel qualifié, à même de travailler dans le secteur agraire et agro-environnemental, dans un milieu montagnard. Depuis l'année scolaire 1993/94, l'Institut Agricole Régional, qui date de 1951, a mis en place un cours d'étude de cinq ans qui permet aux étudiants d'obtenir un baccalauréat reconnu par la loi et de poursuivre des études universitaires.

Ce choix, très courageux, n'a pas été facile mais il était soucieux des exigences du monde du travail et du marché qui demandent des professionnels toujours plus dynamiques et ajournés.

Le nouveau règlement des instituts professionnels prévoit que parallèlement aux aires des disciplines communes humanistes et scientifiques et des disciplines du secteur, l'Institut développe un parcours de formation professionnelle qu'en termes techniques l'on appelle : "area di professionalizzazione".

Le parcours formatif cherche à fournir à l'élève une connaissance polyvalente, c'est-à-dire que l'on offre des occasions de professionnalisation en fonction des principales exigences de l'agriculture locale.

L'élève peut choisir ses compétences entre le secteur des productions animales et celui des productions végétales. Ce parcours contribue à atteindre les objectifs éducatifs et didactiques que l'Institut s'est donné : obtenir une bonne compétence culturelle et l'attitude à la participation et à la confrontation. La formation pratique professionnelle de l'Institut peut être comparée à l'action produite par un caillou jeté dans l'eau.

Les cercles concentriques obtenus par ce geste représentent les trois rayons d'action de l'Institut :

1. **travaux pratiques** dans le domaine de l'Institut. Les secteurs dans lesquels ils s'exercent sont :

la viticulture, l'arboriculture fruitière, les grandes cultures, la zootechnie, l'industrie laitière et fromagère ;

2. **expérience de travail** dans des entreprises à l'extérieur de l'Institut. Ces activités se déroulent dans le cadre des choix initiaux exprimés par les élèves : productions animales ou productions végétales ;

3. **stages** de formation professionnelle : deux stages en été, chacun d'une durée de quatre semaines consécutives, effectués en dehors du territoire régional, dont l'un à l'étranger.

Chaque cercle répond à des objectifs fondamentaux :

- vérifier les aspects pratiques des problèmes examinés pendant les leçons ;
- développer les capacités d'abstraction et de généralisation en partant de la pratique ;
- acquérir des capacités opérationnelles par rapport au développement de rôles de travail très spécifiques ;
- acquérir des attitudes orientées à l'intégration dans le milieu des activités productives.

Les acteurs de l'orientation

Le tutor

Il coordonne et s'occupe des aspects logistiques ; il aide et guide les élèves. Il organise les activités pratiques dans l'entreprise de l'Institut, il contacte des entreprises externes à l'Institut, en Vallée d'Aoste, afin de pouvoir insérer les élèves de la IV^{ème} et V^{ème} année dans des expériences de travail ; il organise les stages de formation professionnelle, en été, dans des entreprises italiennes et étrangères. Le tutor, aidé par un technicien, visite personnellement chaque entreprise. Les élèves, pendant les expériences de travail, sont accompagnés chaque semaine par le tutor et par d'autres collaborateurs. En ce qui concerne les stages, chaque élève est accompagné par le tutor auprès de l'entreprise. Le tutor est le référent pour des éventuelles demandes de travail proposées par des entreprises privées.

Le référent pour l'orientation

Il s'agit d'une charge proposée chaque année par le proviseur et approuvée par le Collegio Docenti. Son rôle est de stimuler et d'accompagner les élèves des trois dernières années dans leur choix de post-qualification et de post-diplôme. Il recueille des informations concernant la continuation des études, il les archive



Propriété de la photo : I.A.R. - Le tutor avec un élève

pour les mettre à la disposition des élèves. Il accompagne, selon le cas, les élèves qui souhaitent continuer les études à l'Université, dans les écoles de spécialisation, aux journées d'information et à d'autres initiatives analogues.

Service de support pour la continuation des études.

À partir de l'année scolaire 1997/98, un service d'orientation est en service pour la continuation des études dans le secteur rural et pour fournir des informations précises et ponctuelles par le biais d'un guichet. Les informations concernent les cours de spécialisation après le diplôme de Qualification Professionnelle et le baccalauréat professionnel ainsi que les cours de maîtrise et de diplômes universitaires.

Service de support pour l'intégration dans le monde du travail.

Un service de support pour l'intégration des anciens élèves dans le monde du travail est en cours d'étude. Il s'agit de leur offrir des informations sur les concours publics, les travaux dépendants et/ou autonomes, l'intégration dans des entreprises privées et dans des coopératives agricoles.

Le consultant-formateur

À partir de 1995, l'Institut Agricole Régional a eu l'exigence d'utiliser une consultante-formatrice dans l'aire de professionnalisation des classes de IV^{ème} et de V^{ème} et dans l'aire d'approfondissement des classes de 1^{ère}. Le choix s'est fixé sur *Lorella Grange*, Présidente de l'ANPE Vallée d'Aoste (Association Nationale des Pédagogues), qui a une maîtrise en pédagogie et qui a suivi un parcours de formation de type systémique - relationnel. En outre, elle a une spécialisation psycho-sociale dans l'application des instruments du potentiel cognitif pour "apprendre à apprendre" (de la méthode Feuerstein).

Pour l'aire de professionnalisation de la classe de IV^{ème}, elle a mis en place le module suivant : "Laboratorio sul Ruolo".

Le travail envisagé cherche à faire prendre conscience du rôle professionnel, en aidant l'élève dans cette identification pour lui permettre de jouer avec professionnalisme l'agro-technicien, le rôle qu'il aura dans le futur. Il amène également à développer les compétences du savoir-être nécessaire à cette figure professionnelle, se référant en particulier aux habiletés transversales de base.

Sensibiliser l'élève à l'acquisition d'une attitude d'entrepreneur et d'auto-apprentissage face aux demandes du contexte de travail est d'autant plus important.

Les unités didactiques prévues par Mme Grange ont été :

- la professionnalisation et le rôle ;
 - travailler en équipe ;
 - la réunion efficace ;
 - la fonction de consultation et d'assistance aux opérateurs du secteur.
- Toujours pour l'aire de professionnalisation, mais en classe de V^{ème}, elle a mis en place le module : "Laboratorio orientamento e ruolo" dans le but de faire prendre conscience de la complexité et de la flexibilité du rôle professionnel. Les contextes de travail peuvent changer mais la qualité et le professionnalisme doivent toujours être au cœur de chaque projet.

Aider les élèves à développer les capacités d'auto-évaluation de ses propres compétences, ressources, attitudes et attentes peut contribuer à atteindre ce professionnalisme.

Les aider surtout à choisir leur futur professionnel par la rédaction d'un projet personnel et utiliser des techniques et des instruments de recherche du travail ainsi que l'auto-promotion contribue à être davantage conscient des capacités personnelles et des potentialités à développer.

Les unités didactiques prévues à ce propos ont été :

- = moi aujourd'hui ;
- moi dans le travail ;
- recherche: les études, le travail ;
- moi dans le futur ;
- mon projet ;
- je cherche du travail.

Formation professionnelle pratique : les activités

Description des activités

• Types d'activités

L'Institut réalise un parcours de formation professionnelle cohérent, à travers trois types d'activités.

Travaux pratiques dans le domaine de l'Institut :

- ils se déroulent pendant l'année scolaire, un après-midi par semaine ;
- secteurs dans lesquels s'exercent ces travaux : viticulture, arboriculture fruitière, grandes cultures, zootechnie, industrie laitière et fromagère.

Expériences de travail dans des entreprises à l'extérieur de l'Institut :

- elles s'effectuent au cours de la période scolaire, un après-midi par semaine ;
- ces activités se déroulent dans le cadre des choix initiaux exprimés par les élèves : productions animales ou productions végétales.

Stages de formation professionnelle :

- deux stages en été, chacun d'une durée de quatre semaines consécutives, effectués en dehors du territoire régional, dont l'un à l'étranger ;
- cadre des activités professionnelles : filière productions animales ou productions végétales, suivant le choix initial exprimé par les élèves ;
- exploitations ou entreprises contactées par les enseignants - techniciens des différents secteurs de recherche de l'Institut.

• Destinataires

Travaux pratiques dans le domaine de l'Institut :

- élèves allant des classes de 1^{ère} à la 5^{ème} (classe terminale).

Expériences de travail dans les entreprises à l'extérieur de l'Institut :

- élèves des classes de 4^{ème} et de 5^{ème} ;

Stages de formation professionnelle :

- élèves des classes de 4^{ème} et de 5^{ème} ;

• Modalités de gestion

Pour les trois types d'activités, les modalités de gestion touchent les différents sujets qui interagissent.

• **Ressources** et outils à disposition.

Le domaine de l'Institut et ses activités de recherche ;

- les techniciens - enseignants ;
- l'équipement technique.

Tutor - coordonnateur et enseignants - techniciens :

- contacts ;
- conventions ;
- suivi et transport sur le lieu du stage ;
- évaluations.

Réseaux d'exploitations et de maîtres de stage :

- régionaux ;
- nationaux ;
- étrangers.

Financement régional.

Evaluation des activités

La formation professionnelle est *utile* aux élèves tout particulièrement pour :

- acquérir des *aptitudes professionnelles* ;
- augmenter leur *motivation* ;
- connaître des *réalités de production différentes* de celles de l'Institut ;
- acquérir une plus grande *autonomie* ;
- se préparer à l'*insertion* dans le monde du travail (passage d'un milieu de travail protégé dans le domaine de l'Institut à celui des entreprises extérieures) ;
- les assister dans leur *orientation* au travail ou à la continuation des études et par conséquent les aider à concrétiser leur projet personnel.

Comment la pratique s'insère dans le cadre M.T.S.¹

• **Travaux pratiques** dans le domaine de l'Institut.

Monitoring :

- *réunion hebdomadaire* entre le tutor et les enseignants - techniciens, responsables de la recherche ;
- *enregistrement des activités* (types, durée...) par le tutor et par les élèves ;
- *évaluation* des élèves par les enseignants-techniciens ;

- *autoévaluation* par l'élève, analyse et discussion en classe des données ;
- *rapport du tutor* au conseil de classe, *évaluation globale* et élaboration des programmes pour l'année scolaire suivante.

Tutoring :

- *suivi*, écoute et contrôle hebdomadaire de la part du tutor pour l'organisation des activités ;
- *contact* des élèves avec les enseignants - techniciens et le collaborateur du proviseur ;
- *médiation* du tutor entre élèves et enseignants-techniciens.

Student-action :

- *autonomie décisionnelle* dans le choix de la filière (productions animales ou productions végétales) ;
- *autonomie propositionnelle* pour l'exécution de certaines activités ;
- *autonomie opérationnelle* et responsabilité élevée dans la réalisation des activités (seulement supervision de techniciens).

Expériences de travail dans des entreprises à l'extérieur de l'Institut.

Monitoring :

- *contacts* avec les entreprises par les enseignants-techniciens et le tutor (évaluation sur le choix de l'entreprise) ;
- *enregistrement* des activités (types, durée) par le tutor et par les élèves ;
- *contrôle* constant de la part du tutor des activités effectuées dans les entreprises et contrôle, dans le cas échéant, des enseignants-techniciens ;
- *évaluation* de l'élève par le maître-technicien (rédaction de fiches en présence du tutor) ;
- *autoévaluation* par l'élève, analyse et discussion en classe des données ;
- *rapport du tutor* au conseil de classe et évaluation globale ;
- *évaluation finale* établie par l'équipe de travail constituée par les enseignants du département de la formation professionnelle et élaboration d'un plan des activités pour l'année scolaire suivante.

Tutoring :

- *suivi quotidien* du tutor, même pour conduire les élèves auprès des entreprises et pour résoudre les problèmes logistiques ;
- *maître-technicien* à disposition des élèves pour les aspects techniques et opérationnels ;
- *médiation* du tutor entre les élèves et le personnel des entreprises.

Student-action :

- *autonomie décisionnelle* dans le choix de la filière (productions animales ou productions végétales) ;
- *autonomie propositionnelle* pour l'exécution de certaines activités ;
- *autonomie opérationnelle* et responsabilité limitée dans la réalisation des activités (travail dirigé par le maître-technicien) ;
- *insertion* dans la vie active et confrontation avec le monde du travail (responsables et employés des entreprises, clients etc.).

• Stages de formation professionnelle

Monitoring :

- *contacts* avec les entreprises de la part des enseignants-techniciens et du tutor pour l'évaluation et le choix des entreprises ;
- *enregistrement* des activités effectuées (types, durée...) par les élèves ;
- *contacts téléphoniques* tous les 10 jours entre le tutor et le maître de stage ;
- *évaluation* de l'élève par les maîtres de stage ;
- *autoévaluation* de l'élève ;
- *rapport final* de la part de l'élève ;
- *rapport du tutor* au conseil de classe et *évaluation globale* ;
- *évaluation finale* effectuée par l'équipe de travail constituée par les enseignants du département de la formation professionnelle et élaboration du programme des activités pour l'année scolaire suivante.

Tutoring :

- *accompagnement* des élèves auprès des différentes entreprises par le tutor ;
- *contacts téléphoniques* du tutor avec les élèves et le maître de stage ;
- *médiation du tutor* entre les élèves et le maître de stage ;

¹ Monitoring - Tutoring - Student-Action

- *maître de stage* à disposition pour les aspects techniques et opérationnels.

Student-action :

- *autonomie propositionnelle* et souvent *décisionnelle* dans le choix du type et de la période de réalisation du stage ;
- *autonomie opérationnelle* et responsabilité élevée dans l'exécution des activités (supervision du maître de stage).

Recentrage de la pratique dans la perspective M.T.S.

- on a parfait le système de *monitoring* (évaluation et autoévaluation) ;
- on a permis aux élèves plus d'*autonomie propositionnelle*, pour toutes les activités en général, et plus d'*autonomie décisionnelle* pour le choix des stages ;
- on a introduit une certaine *flexibilité de l'horaire* des cours théoriques pour concentrer les activités pratiques selon les exigences saisonnières.

Propositions d'amélioration

Travaux pratiques dans le domaine de l'Institut :
- obtenir une plus grande *cohésion avec l'enseignement théorique* (utilisation des activités pratiques pour une meilleure compréhension des abstractions dans les cours théoriques) ;
- améliorer le système d'évaluation de la part des enseignants-techniciens.

Expériences de travail dans des entreprises à l'extérieur de l'Institut :
- *réunions* entre tous les maîtres-techniciens et l'équipe de travail pour mieux définir les objectifs à atteindre et mieux préciser le rôle des maîtres-techniciens.

Stages de formation professionnelle :
- *présentation* par les stagiaires de leur expérience de stage aux enseignants et aux élèves de toutes les classes pour que l'expérience personnelle puisse profiter également aux autres.

Lo stage (griglia utilizzata dal tutor per descrivere questa attività)

Contesto (Paese, Istituto, alunni coinvolti, età, classe).

Finalità (motivo per cui si fa l'attività e risultati generali attesi):
- fornire una visione d'insieme sulla conduzione di un'azienda operante nel settore agricolo, prescelta soprattutto in base agli interessi specifici degli alunni ;
- effettuare esperienze, a differenza dei tirocini, al di fuori del contesto regionale al fine di allargare le vedute degli studenti e di potenziare le loro abilità linguistico-relazionali;
- svolgere uno dei due stages obbligatoriamente all'estero;
- conseguire la qualifica professionale di II livello (tecnico della valorizzazione delle risorse agroambientali filiera produzioni vegetali filiera produzioni animali).

Obiettivi: (risultati misurabili e controllabili che ci si prefigge per l'alunno in modo più specifico)
- fornire all'allievo strumenti applicativi nell'ambito della sua formazione professionale calandolo concretamente in realtà produttive;
- apprendere capacità operative riferite allo svolgimento di uno specifico ruolo lavorativo;
- acquisire attitudini ed atteggiamenti orientati all'inserimento nei vari ambiti di attività professionale;
- soddisfare particolari richieste degli alunni in ambiti non direttamente correlati con i programmi didattici (Bonsaismo, acquicoltura, allevamenti equini, piante officinali);
- ricevere eventuali offerte di lavoro.

Percorso: (descrizione sintetica dell'attività tenendo presente dei tempi, delle risorse, momenti dell'impatto sull'allievo)
- gli stages, svolti al termine del quarto e del quinto anno, sono gestiti direttamente dall'Istituto permettendo la realizzazione di un percorso di apprendimento professionale aderente alla scelta d'indirizzo praticata dallo studente e agli interessi futuri nel campo del proseguimento degli studi o nell'inserimento nel mondo del lavoro (produzioni animali o produzioni vegetali). Vengono selezionate attraverso i contatti del settore sperimentale

dell'Istituto aziende esterne al territorio regionale, ubicate in Italia e all'estero;
- lo stage viene svolto durante il periodo estivo, con una durata minima di un mese;
- gli alunni sono inseriti nel contesto aziendale singolarmente;
- le attività sono coordinate dal tutor scolastico che cura gli aspetti logistici, aiuta e guida gli studenti;
- viste le distanze si intrattengono rapporti telefonici settimanali tra l'Istituto, gli alunni e le aziende.

Risultati:

- chiarire il progetto professionale di ogni singolo alunno;
- acquisire un senso critico da parte degli alunni nei confronti delle procedure e delle tecniche lavorative e gestionali attuate dalle aziende, allargando le vedute anche a ambiti extra regionali;
- aumentare le motivazioni di un alunno;
- conseguire maggiore autonomia.

Valutazione:

viene effettuata tramite schede, compilate dai tutor aziendali, in cui si evidenziano i livelli di acquisizione delle conoscenze, abilità di comprensione, applicazione, analisi, sintesi e valutazione, tenendo altresì conto di impegno, partecipazione, capacità d'iniziativa e relazioni.

Difficoltà che si possono riscontrare :

- oneri di gestione;
- difficoltà nel rendere omogenee le modalità di valutazioni tra differenti tutor aziendali;
- difficoltà per il tutor scolastico nel suo ruolo di mediatore tra istituzione scolastica ed azienda;
- eccessivo appesantimento della parte amministrativa a causa della burocratizzazione richiesta dalla normativa (normative internazionali non armonizzate) es. convenzioni.

Condizioni minime richieste per sviluppare questo tipo di attività in un Istituto (tempi, luogo, risorse, diritto,...)

- risorse finanziarie ed umane;
- flessibilità nell'orario da parte dello staff designato per la gestione degli stages;
- coperture assicurative;
- rispondenze alle normative di sicurezza;
- stipulazione di una convenzione.

Pour tous renseignements : **CONTACTEZ-NOUS !**



Institut Agricole Régional
Reg. La Rochère, 1/A - 11100 AOSTE
☎ 0165/215845 - FAX 0165/215800
E-mail : agriarvda@interbusiness.it
iaaraosta@tin.it
Internet : <http://iar.invallee.it>

Rapports de stage

1

Evaluation de l'expérience à la fromagerie de Bruson (Suisse)

Durée du stage : du 15 juin au 10 juillet 1998

Tutor : Alberto Stella

J'ai commencé mon stage lundi 15 juin 1998. Quand je suis arrivée, j'ai visité la fromagerie et la cave. Après, la mère d'Eddy m'a conduite au studio où j'ai logé jusqu'au 10 juillet 1998.

A 10 heures, je suis montée à la laiterie où on m'a expliqué mon travail et où on m'a présenté la famille et le fonctionnement de l'entreprise.

Mon travail se déroulait principalement à la laiterie sauf quelquefois, quand je montais à l'alpage pour descendre le lait ou pour déplacer les génisses qu'un garçon gardait.

Le matin, je commençais mon travail à 7 heures : je faisais le beurre. A 7h15 arrivait le lait qui, grâce à une pompe, allait directement à l'intérieur des deux chaudières.

Je lavais les bidons et après je commençais la fabrication des tommes de chèvres.

Je lavais les outils et j'aidais Eddy dans la fabrication du fromage raclette. On terminait vers 12h30 - 1h et on allait dîner. L'après-midi ou je montais à l'alpage ou je restais à la laiterie à emballer les tommes ou bien je restais à la cave pour soigner les fromages.

A 18h30 arrivait le lait qui était mis dans une chaudière et laissé jusqu'au matin suivant.

Pendant ces 4 semaines j'ai appris beaucoup de choses utiles et intéressantes grâce aux explications qu'Eddy m'a fournies. Je suis contente d'avoir choisi ce stage parce que j'ai connu aussi beaucoup de personnes qui ont su me renseigner sur des réalités qui sont géographiquement proches de nous, mais loin de notre mentalité.

J'ai bien apprécié la passion et la précision qui lient ces personnes à ce type de travail.

Je remercie avant tout la famille Baillifard pour son hospitalité et sa gentillesse et Alberto Stella pour m'avoir bien organisé ce stage.

Nathalie Dujany

2

Evaluation de l'expérience à l'agrotourisme "Le grand Montaz" (Haute-Savoie)

Durée du stage : du 3 au 28 août 1998

Tutor : Alberto Stella

J'ai commencé mon stage le 3 août. Quand je suis arrivée, ils m'ont fait voir où j'allais loger. C'était une chambre à l'intérieur de l'agrotourisme, cette chambre je la partageais avec Sophie (une des deux filles qui travaillait là comme ouvrière).

Le premier jour, ils m'ont expliqué ce que je devais faire. L'horaire était très variable.

Parfois, je commençais ma journée à 6 heures, parfois à 8 heures et quelques fois un peu plus tard. Je terminais à 22 heures ou à 20 heures, ça dépendait du travail qu'il y avait à faire.

Durant ma journée, je faisais un peu de tout : je trayais les chèvres, j'aidais dans la fabrication des fromages, je passais l'aspirateur et la serpillière, j'aidais à la cuisine, je préparais les plateaux et les tables, je faisais le service, je restais au bar et je faisais la plonge.

Même si j'ai parfois trouvé ce travail un peu dur, j'ai appris beaucoup de choses nouvelles et intéressantes qui, dans mon futur, pourront m'être utiles.

Les choses que j'ai apprises sont : la fabrication du lait de chèvre, la fabrication de la tomme et la gestion de l'agrotourisme (je pensais que c'était plus facile).

J'ai trouvé mon stage très beau et très utile vu que j'ai pu voir avec mes yeux toutes les difficultés qu'on peut avoir dans une exploitation comme celle-là.

J'ai pu voir beaucoup de fabrications nouvelles que, sans cette expérience, je n'aurais jamais pu connaître.

J'ai connu aussi toutes les difficultés que peut avoir un ouvrier étranger dans un autre pays.

Je voudrais bien remercier :

- en premier lieu tous les membres de la famille d'Humbert vu qu'ils ont été très gentils avec moi, très compréhensifs et que quand j'étais fatiguée ils me laissaient me reposer ;
- Alberto Stella qui m'a bien organisé ce stage et qui m'a fait connaître cette exploitation.

Denise Dauphin

Travaux pratiques, expériences de travail, stages : sont-ils utiles ?

La parole aux élèves de IV^{ème}.

L'évaluation que les élèves font de l'utilité de l'expérience pratique est en général positive :

“Mi sembra che la pratica e i tirocini influenzino, ma non in maniera determinante, la scelta degli studenti di affrontare o meno il biennio successivo al diploma di qualifica. Nel mio caso, la pratica e i tirocini mi hanno aiutata a definire meglio se il mio interesse fosse rivolto verso l'indirizzo produzioni animali o verso quello di produzioni vegetali ed ho scelto il secondo”.

Maria Monteleone

Même si les heures d'activités pratiques sont plus nombreuses que dans d'autres écoles professionnelles et que, dans le même temps, des suggestions ont été faites par les élèves qui avaient participé à cette activité pour en améliorer l'organisation et en augmenter l'utilité, les jugements critiques ne manquent pas : *“L'activité pratique du I.A.R. a influencé très peu le choix de ma spécialisation dans la poursuite de mes études. Selon moi, les heures de pratique sont trop peu nombreuses. J'ai choisi la spécialisation végétale : si je pouvais revenir en arrière, je choisirais la spécialisation animale”.*

Alessio Cortese

L'Institut Agricole Régional pratique depuis des années déjà l'idée *d'autonomie didactique et organisationnelle*.

En effet, certaines disciplines de l'aire d'orientation sont articulées en modules didactiques spécifiques, confiés à des enseignants, selon les compétences acquises dans les différents secteurs de recherche et d'expérimentation de l'Institut. Le calendrier scolaire subit des adaptations en fonction des exigences particulières liées soit à la réalisation des expériences pratiques dans les secteurs expérimentaux de l'Institut et des expériences de travail dans les entreprises conventionnées, soit aux nécessités purement didactiques.

Pour donner un exemple, au mois de septembre et au mois d'octobre, les élèves de la classe de I^{ère} subissent un changement d'horaire en physique dans le but de pouvoir traiter des thèmes interdisciplinaires

et propédeutiques pour d'autres disciplines d'orientation.

L'Institut tâche de sauvegarder les exigences des étudiants en leur donnant la possibilité de choisir, à la fin des trois années de qualification, la filière de spécialisation à suivre dans les deux années de post-qualification. Ils peuvent à leur tour s'orienter entre les productions animales ou végétales. En outre, dans l'aire de professionnalisation des deux ans de post-qualification, des modules sont mis en place sur la base de choix optionnels faits par les étudiants.

Les rapports avec les autres Instituts professionnels, tels que les I.P.R., se manifestent uniquement au moment du déroulement de l'examen d'Etat, lorsqu'on réalise des combinaisons avec les commissions d'examen. En ce qui concerne l'orientation des élèves de l'école moyenne, ce sont les écoles elles-mêmes qui mettent

en place des initiatives favorisant l'orientation à la fin du cursus scolaire. A ce propos, il est possible de contacter le personnel du I.A.R. afin qu'il fasse des interventions à titre informatif.

Toutefois l'I.A.R., Institut dynamique et orienté vers le futur, favorise les initiatives de promotion afin que le monde de l'école soit informé de ce qu'il est en train de faire. *“Portes ouvertes”* va dans ce sens. Née en 1997/98 pour présenter aux élèves de l'école moyenne le parcours didactique de l'Institut, c'est une initiative qui a lieu au mois de janvier, moment décisif pour les pré-inscriptions dans les écoles.

Depuis cette année, les élèves du I.A.R. présentent eux-mêmes leurs expériences grâce aux effets produits par le *focus group* (voir l'encadré à la page 34), une modalité opérationnelle de l'Institut qui leur permet d'avoir un feed-back sur le déroulement de leurs activités.

Le focus group : une démarche apprise par Comenius et adoptée par I.A.R.

La possibilité de remise au point des initiatives d'Institut sur la base de ce qui dérive des réflexions du focus group.

La participation au focus group peut représenter pour l'élève une occasion de *empowerment*, *choisir de participer* à des discussions qui concernent la vie de l'institut et sa propre présence à l'intérieur, *exprimer des opinions*, *les confronter* avec celles des autres, *fournir des suggestions* qui tiennent compte des ressources et des contraintes présentes dans le contexte représentent des situations qui favorisent la croissance personnelle de l'élève. Tout ceci surtout par rapport développement/accroissement des *compétences transversales* au profil professionnel qui sont aujourd'hui, toujours plus demandées par le monde du travail comme par exemple les capacités de *problem solving*, de communiquer, de coopérer avec les autres.

Indications générales

Le focus group n'est pas un **groupe** qui a des pouvoirs décisionnels, mais un groupe **qui présente** des avis, des suggestions, **des réflexions concernant un sujet/problème qui concerne les élèves et la politique de l'Institut à leur égard.**

Le groupe qui participe à l'activité de focus group doit être composé de **6/8 élèves** aussi de classes différentes. Le nombre restreint des élèves est en fonction de la nécessité de favoriser la discussion et la participation de tous.

La participation des élèves **doit être libre** : il doit être clair que le focus group n'est pas un organisme représentatif (comme l'assemblée de classe ou les délégués des élèves dans les conseils de classe ou d'institut), mais bien une activité qui rentre dans la politique d'éducation de l'Institut de suivi de la croissance culturelle et professionnelle de l'élève. Il est opportun de favoriser le roulement entre les élèves qui choisissent de participer au focus group pour éviter que celui-ci ne devienne une sorte de "groupe de pression" ou un organisme représentatif des élèves.

Il faut choisir un sujet très défini et précis, pour favoriser une discussion ciblée.

Le **choix du sujet** rentre dans le domaine de la politique de l'Institut et cette phase, généralement, est faite par l'équipe Comenius de l'Institut qui accomplit ce choix par rapport à la programmation

des activités qui concernent la mise au point du système M.T.S.

Le focus group doit être guidé par deux enseignants (ou un enseignant et un surveillant), dont un au moins n'appartient pas au Conseil de classe des élèves présents.

La présence des deux enseignants, dont l'un externe à la classe à laquelle appartiennent les élèves qui participent à l'activité, va dans la direction :
 a) de mieux faciliter la discussion tout en ne personnalisant pas le rapport entre enseignant et élèves de la même classe ;
 b) de marquer, à un niveau symbolique, la différence entre les activités "normales" et celle qui voit les enseignants dans une position d'écoute par rapport aux élèves.

La fonction des enseignants est celle d'animer la discussion, d'enregistrer les résultats de la discussion (cf. fiche), de reporter, au niveau d'Institut (dans les organismes collégiaux : assemblée de classe, conseil de classe, conseil d'institut, collège des enseignants), ce qui est arrivé dans la discussion pour prendre des décisions opportunes.

Indications pratiques

L'activité peut être effectuée en dehors des heures de cours, surtout lorsqu'il y a un internat. La durée de l'activité ne doit pas dépasser l'heure puisque, comme nous l'avons vu, le sujet est fort précis et ciblé.

Chaque focus group prévoit la rédaction, par un enseignant, de la **fiche d'enregistrement**. A la fin de la réunion, les deux premières parties (points et réflexions) sont lues et approuvées par tout le groupe.

Groupe composé de :
 Enseignants :
 Rédacteur de la fiche :
 Date :
 Sujet débattu :

Points affrontés	
Réflexions	
Suggestions	
Propositions	
Commentaires des enseignants	

Le groupe peut fournir des réflexions, des suggestions, des propositions par rapport au sujet de la discussion, mais ne pas prendre de décisions opérationnelles, en se mettant en contraste avec les organismes qui ont le pouvoir décisionnel.



Propriété de la photo: I.A.R. - Les travaux pratiques

«Puisque l'orientation est un processus continu, aujourd'hui il est préférable - nous dit le Proviseur M. *Oscar Marguerettaz* - de parler de **ré-orientation**.»

Par ce mot, on indique la possibilité et la capacité des élèves diplômés à l'Institut de se mettre en relation et de s'adapter aux changements professionnels

qu'on leur demandera dans leur travail. En outre, on indique la nécessité d'être flexibles parce que les figures changent très rapidement de même que les exigences. Les modules d'orientation et les stages contribuent à augmenter la flexibilité des élèves et à rendre leurs choix conscients et intentionnels.